

Séance du 5 avril 2007

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Dumas, Lauqué, Adjoints ; MM. Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mme Capdevielle, M. Casenave, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Laroche à M. Pommiez, Mme Bisauta à M. Causse.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : AFFAIRES FONCIERES - Bail à construction reposant sur la parcelle CE 75 pour édifier un local associatif à Cam de Prats

M. MILLET-BARBE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En vue d'héberger de manière satisfaisante l'activité de centre aéré initiée par l'association du Patronage Laïque des Petits Bayonnais et les activités d'animation du quartier Cam de Prats, la Ville de BAYONNE va implanter un nouveau préfabriqué sur la parcelle appartenant à l'O.P.M.H.L.M.

Pour réaliser cette opération, il convient de conclure un bail à construction avec l'O.P.M.H.L.M. sur la partie de la parcelle CE 75 servant d'emprise à l'implantation du bâtiment, soit 300 m². Cette superficie pourra varier en fonction de l'établissement du document d'arpentage.

Ce bail sera d'une durée de 20 ans et la redevance a été fixée à l'euro symbolique.

Par ailleurs, je vous demande de bien vouloir autoriser la contractualisation avec l'O.P.M.H.L.M. des servitudes qui s'avèreraient nécessaires à l'établissement de l'accès du bâtiment et de sa desserte en réseaux.

Je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Député-Maire à signer l'ensemble des documents permettant la contractualisation de cette opération.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.